



« BYOD : de la théorie à la pratique »

par Emmanuelle Lamandé

Adjungo est un intégrateur spécialisé dans le domaine de la mobilité. Depuis 2011, la société a mené à bien une dizaine de projets de BYOD en entreprise et dispose donc de plusieurs retours d'expérience. Cédric Girardclos, Président chez Adjungo, tient à préciser, dans un premier temps, que le BYOD, n'est pas une technologie. Beaucoup de gens font souvent l'amalgame. Un projet de BYOD ne représente pas une problématique technique en soi. D'ailleurs, quand certaines entreprises viennent vous parler de BYOD et qu'elles commencent par aborder les aspects techniques, c'est certainement qu'elles n'ont pas mené beaucoup de projets dans le domaine. Il rappelle également que le sur-mesure est l'unique solution, car chaque entreprise est différente. C'est un sujet qui doit, en conséquent, être repensé pour chaque entreprise.

Pour lui, la règle d'or concernant le BYOD est de « segmenter », en se posant les bonnes questions : quelles sont les différentes populations concernées ? Qui a accès à quoi ? Qui a déjà des mobiles ? Etc. Les enjeux sont très différents selon la population concernée, il faut donc adapter sa politique en fonction. La segmentation permet aussi d'avancer étape par étape dans le projet.

Le BYOD est avant tout une problématique inhérente aux Ressources Humaines, qui nécessite de redéfinir la politique RH. La « fusion » des sphères personnelle et professionnelle oblige l'entreprise à repenser certaines questions, comme celles liées au respect de la vie privée des collaborateurs. Le BYOD suppose, dans un second temps, de spécifier les bons cadres juridiques. La Loi est très stricte concernant le Code du travail et les droits des salariés, le respect de la vie privée, le traitement des données à caractère personnel... Il convient donc de bien définir le cadre juridique et les responsabilités de chacun dans un tel contexte.

Une fois que le programme est déterminé, il faut ensuite gérer le quotidien, explique-t-il. Tout projet de BYOD s'articule, en effet, autour de deux phases : la transformation de l'entreprise, puis peu à peu elle trouve son rythme de croisière. Faire du BYOD représente, effectivement, une transformation de la façon dont l'entreprise gère l'IT sur le long terme. Le succès repose, pour lui, sur le fait d'y aller étape par étape, et avec méthode. Un certain nombre d'acteurs doivent être impliqués dans ce projet, et de nombreuses validations sont à effectuer auprès de différentes instances (CE, CHSCT...). Enfin, sur chaque projet de mobilité, le problème est aussi, et surtout, de trouver le juste équilibre entre sécurité et expérience utilisateur.

S'opposer fermement au BYOD aujourd'hui n'est pas la solution, conclut Cédric Girardclos, car cela risque de pousser les utilisateurs à adopter des comportements déviants, et donc encore plus dangereux pour l'entreprise.